

Décisions issues de l'Assemblée Générale Annuelle du CANAF en date du 10 juin 2016

Compte tenu des dysfonctionnements répétitifs au sein du conseil d'administration du CANAF, en raison de l'impact négatif que ces agissements pourraient entraîner sur le bon fonctionnement de l'organisme et la francophonie de Calgary dans son ensemble :

- Oumar Lamana propose : « La création d'un comité qui sera chargé de recruter de façon équitable, des membres de la communauté d'accueil et de la communauté immigrante afin de recomposer le CA du CANAF ».
- La proposition est appuyée par Arnaud Goa et adoptée par l'assemblée.

Le comité de sélection formé est composé de : Arnaud Goa, Zinha Muabi, Nicole Buret (proposée en absence par Esdras Ngenzi), Céline Bossé, Christiane Tanguay.

Mamady Camara, George Bahaya et Ida Kamariza participeront aux rencontres en tant que personnes ressources.

L'assemblée a décidé :

- De la dissolution du CA actuel du CANAF a compté de la date de la formation d'un nouveau CA, compte tenu des dysfonctionnements au sein du CA du CANAF
- Le conseil d'administration actuel du CANAF restera en place et s'occupera des affaires courantes du CANAF jusqu'à la prise de fonction du nouveau CA du CANAF
- Le comité de sélection est en chargé de recruter et de proposer des nouvelles personnes susceptibles de répondre aux défis actuels du CANAF en vue de la formation d'un nouveau CA
- Une assemblée générale extraordinaire (AGE) se tiendra au plus tard dans quatre (4) mois à compter de la date du 10 juin 2016, date de la dernière AGA afin de présenter et procéder au vote des nouveaux membres du CA du CANAF
- Le nouveau CA doit être composé équitablement de membres de la communauté d'accueil et de membres de la communauté immigrantes conformément à la résolution lui donnant le mandat. Il doit être divers et composé de personnes compétentes afin de renforcer les capacités du CANAF en termes de gouvernance
- Les candidats au poste de conseiller sur le nouveau CA seront strictement recommandés et approuvés des membres du comité de sélection du CA
- Les conseillers seront élus conformément au statut et règlement du CANAF :
 - 1/3 sera élu pour un mandat de 1 an
 - 1/3 pour un mandat de 2 ans
 - 1/3 pour un mandat de 3 ans
 - La présidente ou le président sera élu pour un mandat de 3 ans.

Le comité de sélection a décidé que :

- Tous les candidats devront faire parvenir leur dossier de candidature à l'attention de Zinha Muabi, présidente du comité de sélection à l'adresse email comitecandidature@canaf-calgary.ca :
 - Un curriculum vitae
 - Une lettre d'intention
 - La durée du mandat choisi.
- l'AGE se tiendra le 06 septembre 2016.